

**PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION
Comité Région SUD**

Mercredi 24 Avril 2019 – Siège VC St Antoine la Gavotte

Présents : Mmes GAMBA C.-VENDELLI B. Mrs LAZARINI C.- BECK R. BOURGOIN JM. - BROCARD P.- COMBAZ R.-CONTI F.-EGEA G.-GARAIX C.-GIRAUD JL. –HENNY T. - JOURDAN S.-JUILLET E.-LAFONTJP. -MADEDDU J.-SZYMCZAK Y.

Ouverture de la réunion à 19H00

1) **Approbation du dernier PV** après rajout de la présence de Monsieur BECK R. et correction au niveau des CD.

2) **Lecture par Mr BROCARD de la nouvelle disposition réglementaire** concernant l'article 6-9-005 (BE11/04/19).

Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires qui s'attachent à ses places, médailles, etc.....

Sauf disposition contraire, les pilotes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition (sauf le casque) avec des chaussures fermées et **le maillot de club obligatoire**.

Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.

Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire.

Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium protocolaire à l'appel de leur nom.

Lorsque le pilote ne se présente pas sur le podium, les points du jour ne seront pas pris en compte (sauf en cas de blessure). Toute sanction sera mise en application par le Président du Jury. Un pilote ayant un équipement ou un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionné par le Président du Jury par une disqualification. Il perdra tous les bénéfices du classement qu'il avait obtenu (prix-points-récompenses). L'article sera appliqué immédiatement en notre Région SUD après diffusion dès demain 25 Avril 2019 à tous les Clubs BMX par la Commission Régionale BMX.

Le CA se félicite de la position prise par le BE Fédéral, ainsi au sein de la FFC toutes les disciplines auront à appliquer la même attitude c'est-à-dire exiger le port du maillot du Club lors des cérémonies protocolaires.

3) **Le Président fait un point des licences, affiliations, organisations** et de la situation financière que cela entraîne.

Départements	Licences 2018	Licences 2019	ECART	Affiliations 2018	Affiliations 2019	ECART
Alpes Hautes Provence 4	497	480	-17	16	14	-2
Hautes Alpes 5	389	305	-84	13	12	-1
Alpes Maritimes 6	1403	1354	-49	33	31	-2
Bouches du Rhône 13	3564	3495	-69	81	71	-10
Var 83	2101	1838	-263	54	48	-6
Vaucluse 84	1606	1572	-34	32	29	-3
Monaco	96	79	-17	1	1	0
TOTAL	9656	9123	-533	230	206	-24

Mr LAZARINI souligne le travail de qualité des Présidents Départementaux qui inlassablement comme tous les membres du CA incitent les Clubs à s'affilier à la FFC et à promouvoir l'image de notre fédération olympique pour la prise de licences.

Il félicite particulièrement Mrs F. CONTI et JL. PETIT, pour le travail réalisé sur ce mois d'Avril qui a permis de réduire considérablement les écarts.

Au niveau de MONACO, une partie de la perte de licences est dû au fait du transfert vers des licences à la Fédération Monégasque.

Pour le Département du Var, une partie de la perte de licences est dû au fait que les licences du Club neutre sont, en 2019, toutes affectées au Département des Bouches du Rhône.

Le CA dans son ensemble souligne que les licences ne sont pas adaptées à la demande et que les clubs rencontrent beaucoup de difficultés pour trouver de nouveaux licenciés.

Mr LAZARINI indique qu'une commission FFC travaille pour changer le schéma général des licences afin de répondre à la demande actuelle.

Sur le plan national, la FFC perd des licences et cela sur l'ensemble des disciplines.

Mr LAZARINI indique et demande à tous les membres d'aider les clubs à promouvoir l'image FFC pour attirer de nouveaux licenciés compétition ou loisir.

Les CD recevront tous les mois le point de situation comme cela a été fait depuis Janvier 2019.

Mme GAMBA souligne que nous devons tout faire pour inciter la FFC à valoriser la licence compétition sans négliger la partie Loisir

Mr LAZARINI indique que Mr MANIN (DTN) lui a fait la remarque lors du CNPR du faible potentiel de compétiteurs en Région Sud.

- ❖ Les conséquences financières au 24/04/2019 de cet écart s'il restait dans cet état impliqueraient une perte de fonds propres (licences, affiliations, cotisations) de l'ordre de HUIT MILLES HUIT CENTS Euros.
- ❖ Au niveau des organisations (toutes disciplines), la situation par rapport à N-1 fait apparaître un déficit de TROIS MILLES Euros, en espérant que les diverses annulations (météo ou autres), s'arrêtent pour ne pas amplifier cette perte de produits propres.
- ❖ Au niveau des formations, Mme JONNIER va proposer en fonction de son emploi du temps des dates pour Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2019.
Il apparaît que les programmations de Janvier et Avril ont été annulées par manque de candidats.
Au niveau du budget, la perte de fonds propres Formation est de l'ordre de CINQ MILLES CINQ CENTS Euros

Mr GARAIX rappelle que malgré cette baisse drastique des fonds propres, nous devons payer à la FFC trimestriellement les assurances et les droits qui sont calculés à partir de l'historique 2018. Cela nous met davantage en difficulté.

Le débat est ouvert pour trouver des solutions afin de limiter cette baisse des licences.

Mr LAZARINI fait lecture de la réponse qu'il a adressée au Président de la FFC sur ce sujet. Il remercie les membres du CA qui ont répondu au questionnaire et regrette que certains n'aient pas pris le temps de donner leur analyse.

La conclusion est donc : les licences actuelles ne sont pas adaptées à la demande, les clubs éprouvent de grosses difficultés à trouver les financements pour organiser les épreuves régionales ou départementales.

Cet état de fait se répercute sur le Comité Régional qui risque une perte de fonds propres de l'ordre de SEIZE MILLES HUIT CENTS Euros.

Mr LAZARINI invite l'ensemble du CA à l'aider pour trouver des ressources financières afin de permettre au minimum la réalisation 2019 d'un plan sportif équivalent à 2018.

La situation actuelle invite à la plus grande prudence et bloque le développement. Il souligne également que la suppression du CNDS et la mise en place de l'Agence Nationale du Sport qui a du mal à démarrer risque également de nous priver de QUINZE MILLES Euro décrochés en 2018.

Les fonds propres 2019 seraient réduits par rapport à 2018 de plus de TRENTE MILLES Euros : **Situation dramatique.**

- 4) **RAPPEL : le bail actuel des photocopieurs** signé par le Comité de Provence avant la fusion nous prive de QUARANTE QUATRES MILLES Euros par an. Nous subissons cette situation qui grève gravement notre budget.

En revanche, l'épée de Damoclès des frais et pénalités sur les deux leasers a été réglée le 28/12/2018 au terme d'une difficile négociation.

- 5) **Conformément aux demandes des responsables des différentes commissions**, les maillots des Champions Régionaux ont été commandés pour toutes les disciplines. Le port de ces maillots sera observé avec attention.

- 6) **La FFC va certainement prendre la décision de changer le mode de délivrance des licences.** Actuellement le support essentiel est le Comité Régional.

Nous devons revoir les missions et tâches de nos salariés.

Aujourd'hui, nous pouvons résumer l'activité :

Nathalie VELI

80% = licences – Prix coureurs

20% = Gestion du matériel et équipement

Raphael BERGEAT

50% = Comptabilité

45% = Gestion du Site, Facebook, Plaquettes, Engagements

5% = Licences- Assurance Comité Corse

Brigitte JUILLET

100% = Gestion administrative du Comité

Dossiers de Subventions

Préparation- Suivi des sélections – Déplacements

Joëlle ALFOSEA

100% = Licences – Assurances

RAPPEL : Le nombre de licences délivrées en 2018 à partir de l'Antenne est de 3600

Le nombre de licences délivrées en 2018 à partir du Siège est de 6056

A ces 6056 licences, il faut rajouter plus de 600 licences (Corse-Mayotte-Nouvelle Calédonie) traitées par le Siège REGION SUD Marseille.

A noter que cette année, un certain nombre de licences des clubs 04-05-13-et 84 ont été traitées par Joëlle ALFOSEA durant l'absence pour maladie de Brigitte JUILLET.

Les salariés seront interrogés pour connaître leurs souhaits et volontés en fonction de leurs compétences pour l'activité 2020.

Monsieur LAZARINI sera aidé dans cette étude par Mrs DUMOULIN et SZYMCZAK.

Pour permettre un premier équilibrage des missions et tâches, Mme Joëlle ALFOSEA est chargée à compter du mois d'Avril de me soumettre en fonction du calendrier de parution de la France *Cycliste le projet de parution du Comité* (10 jours avant la date butoir de mise en page par la FFC).

Pour ce faire, elle récoltera les résultats majeurs de l'ensemble de la Région toutes disciplines.

Les responsables des Commissions devront lui envoyer un maximum d'informations.

Les Présidents des Comités Départementaux sont invités à en faire de même.

Mme Joëlle ALFOSEA sera chargée de préparer les Pré-calendriers du cyclisme traditionnel (Route-Piste-Cyclo-Cross).

Les calendriers définitifs, après ce travail de récolte des dates et premiers retours dans le cas de concurrence, seront gérés par la Commission CT et expédiés aux clubs.

7) Points avec les Responsables des Commissions

Madame VENDELLI Bénédicte : Féminines

Le stage AURA/REGION SUD du 16 au 18/04/2019 s'est bien déroulé, le bilan est positif pour les stagiaires.

(Stage pendant les vacances entre 2 coupes de France) : 6 féminines inscrites => 5 au départ

Le Comité Régional a mis à disposition le fourgon pour assurer ce déplacement.

L'information auprès des clubs a été trop tardive et beaucoup de clubs ne relancent pas leurs féminines pour obtenir les réponses.

Mme VENDELLI B. nous informe qu'un autre stage aura lieu en Juillet, date exacte à venir.

M. LAZARINI, confirme que la provision CR/ASO FFC 2018 est à la disposition de la commission (idem pour 2019).

Sur ce premier stage, une participation de 45^e par participante a été demandée. Par principe, suite à la mise en place de l'équité progressive entre toutes les disciplines, une participation financière des clubs est demandée également pour les stages. Ce stage financé par la FDJ, permettra au travers du financement dégagé d'avoir un budget complémentaire à la commission.

Le règlement et les dates de la Coupe de France Filles apparaitront comme il se doit sur le site.

Après échange avec Mr SZYMCZAK, une autre date pour le Championnat Régional Féminin doit être trouvée pour éviter la concurrence avec les Coupes de France Féminines. Mme VENDELLI est chargée de faire une proposition rapidement.

Une demande de participation du Comité Régional est formulée pour le Championnat de France Elite Dames du 27 au 30 Juin 2019.

Mme VENDELLI se propose de conduire un véhicule du Comité Régional pour ce déplacement.

L'aide du Comité pourrait se faire par le détachement d'un véhicule si le planning le permet. Il est rappelé qu'au niveau des garçons Elites et Masters, le Comité Régional n'intervient pas financièrement (ni en logistique).

Monsieur JUILLET Éric : Commission CT Route

Mr JUILLET fait part de l'amoncellement des difficultés et tracasseries enregistrées sur le déplacement de la 1^{ère} Manche Coupe de France Route Juniors des 21 et 22 Avril 2019

Le guide de route FFC n'est jamais parvenu au Comité, manque d'implication de certains clubs pour se conformer aux règles imposées pour tous, sur l'acheminement par ceux-ci sur le lieu de RDV et la récupération des coureurs au retour.

Des coureurs avaient des vélos défectueux et non conformes.

Mr JUILLET précise que les coureurs se sont très bien comportés même si le résultat final est moyen : beaucoup de chutes, crevaisons.

Il remercie l'encadrement présent sur ce déplacement programmé depuis longue date.

Mr LAZARINI va faire apparaître sur le site même si les sélectionnés et les clubs de ceux-ci la reçoivent, la « Charte de bonne conduite des sélections ».

Il remercie Mr JUILLET de son implication profonde et complète sur ce déplacement.

Mr BECK Robert : Commission Cyclocross

Souhaite le lancement du calendrier afin que la CR puisse se réunir fin Juin, début Juillet.

Il demande que les candidats à l'organisation du Championnat Régional l'indiquent sur le tableau des intentions d'organisation que Mme ALFOSEA et JUILLET expédieront dès le 25 Avril 2019 à tous les clubs.

Il demande à Mr JOURDAN d'exposer sa volonté d'organiser la Coupe de France AURA REGION SUD de Cyclo-Cross 2020 (Inter région SUD EST)

Mr JOURDAN fait lecture du courrier qu'il remet au Président C. LAZARINI dans lequel il exprime son désir d'organiser **cette épreuve le 27 Octobre 2019**

Le CA approuve à l'unanimité.

Un courrier sera adressé par le Comité Région Sud au Responsable de la Commission Sud-est pour obtenir le cahier de charges.

Madame GAMBA Carole : Commission VTT

Jusqu'à présent, il y a eu

- 3 Enduro, manque de retour sur ces épreuves
- 1 DH (tout s'est bien passé)
- 2 Manches de TRJV – Manque de participation dû au fait que ces épreuves sont placées juste avant les Coupes de France. Cela entraîne beaucoup de forfaits au niveau des Cadets (pour des blessures)

La Coupe de France s'est bien déroulée à LUMINY

Mme GAMBA présente « l'Alpilles Snow bike » nouvelle discipline

Elle annonce et y reviendra le jour des Assises du VTT que pour 2020 il ne faudra plus d'inscription sur place.

Mr EGEA fait état de sérieuses complications avec l'ONF qui interdit l'accès aux motos de l'organisation. Mr LAZARINI lui demande de provoquer un RDV avec la direction de l'ONF pour mettre en place une négociation et donc des dérogations.

Mr LAZARINI confirme qu'après contrôle de la FFC, le VTT REGION SUD n'est pas sur le podium national.

Mr JOURDAN Stéphane – HENNY Thierry : Commission Loisirs

Le Président LAZARINI fait état des très bons retours des Instances FFC sur les très belles organisations cyclo sportives dans notre région SUD

Il félicite, à ce titre, tous les organisateurs qui s'investissent dans cette démarche sportive qui permet également aux participants de découvrir notre Région.

Au niveau du Cyclisme Pass, le calendrier est correct aussi bien sur Route que sur Piste. Il faut que les licenciés privilégient les courses FFC.

Monsieur BROCARD Philippe : Commission BMX

La saison est bien avancée et une analyse complète sera effectuée en fin de saison sur les différentes épreuves du calendrier régional.

- Mr CALLOT était présent à AVIGNON et a salué cette organisation qui a rassemblé plus de mille participants (Indoor d'Avignon)
- Sur PERNES les FONTAINES : Manche du challenge France (1300 pilotes)
- Sur les 3ème et 4ème Manches Coupe de France : 2X640 pilotes

Au niveau de la Coupe Région Sud (1 Manche de plus qu'en 2018)

- 1^{ère} Manche à St Maximin 471 pilotes
- 2^{ème} Manche à Tarascon 491 pilotes
- 3^{ème} Manche à Cornillon 492 pilotes
- La dernière manche se déroulera à Draguignan, plus de 500 pilotes attendus

Les trophées :

Terre du soleil (2 manches sur 3)

- 1^{ère} Manche 2 183 pilotes
- 2^{ème} Manche 173 pilotes
- 3^{ème} Manche à venir le 19/05/2019

Azuréen (2 manches sur 3)

- 1^{ère} Manche 128 pilotes
- 2^{ème} Manche 229 pilotes
- 3^{ème} Manche à venir le 19/05/2019

Le Championnat des BDR a eu lieu le 20/04/2019 aux Pennes Mirabeau avec 158 pilotes.

Les épreuves Terre de Soleil et Azuréen n'attirent pas le même nombre de participants que les Epreuves de la Coupe Région SUD. Elles ont plutôt un rayonnement de proximité Inter Départemental.

Mr BROCARD sollicite une participation financière du Comité pour le déplacement du Jeune Arbitre au TF.

Mr LAZARINI lui demande de formuler la demande chiffrée.

Le BMX de notre Région est leader national au classement des Régions 2018.

Mr LAZARINI rappelle que la Coupe d'Europe se déroulera les 25 et 26 Mai 2019 à SARRIANS. L'organisation sera assurée par le Club de BMX SARRIANS.

Il invite les différents responsables des autres disciplines à venir voir cet évènement.

8) DIVERS

✓ Diplômes

Mr PARET (DTN Adjoint) invite le Président C. LAZARINI à vérifier que les lauréats des différentes sessions possèdent bien le PSC1 pour délivrer les diplômes.

Il confirme que la FFC se met à jour progressivement dans la délivrance des diplômes qui seront expédiés au Comité Régional.

A ce jour, du fait des différentes modifications FFC en la matière, aucune formation sur ce début d'année a pu se dérouler.

Les formations durant la saison sportive ont été annulées faute de candidats.

Mme JONNIER va produire un planning de dates pour Septembre-Octobre- Novembre -Décembre 2019

Les formations PSC1 ont été lancées par le Comité Régional. Il appartient aux Clubs d'inscrire les candidats. Les Présidents des CD doivent pousser fortement les encadrants à passer ce PSC1.

✓ **Assurance journalière**

Une position uniforme sera prise par le Comité Régional pour la saison 2020

Mrs MADEDDU et GARAIX sont chargés de faire la proposition au Président pour avis du BE

✓ **ASO 2018**

Les règlements vers les clubs et les départements sont en cours et le dossier sera définitivement soldé vers le 10/05/2019 pour obtenir le solde de la subvention ASO- FFC.

Dès réception du solde, nous lancerons ASO-FFC 2019 sur les mêmes critères.

✓ **Mr COMBAZ demande des éclaircissements au sujet des assurances**

Mr LAZARINI donne mission à Mr COMBAZ pour se rapprocher de la FFC et établir une synthèse simple et claire pour tous.

✓ **ASO 2019**

Le 1^{er} acompte ASO-FFC 2019 sera mis en provision au niveau des Actifs afin de l'isoler en terme de produits financier.

✓ **Cyclisme Traditionnel**

La mise en place depuis le 2/01/2019 de la participation des clubs sur les stages, sélections, se déroulent bien. Les clubs ont parfaitement compris cette équité vis-à-vis des autres disciplines.

✓ **Ecole de cyclisme**

Mr SZYMCZAK est satisfait de la participation 2019 et de l'implication des clubs. Il remercie les clubs organisateurs pour la qualité des épreuves qui se sont déroulées à ce jour.

Il rappelle que le TRJC aura lieu à BERRE sur 2 jours. Cette volonté évoquée en C.A l'an dernier va se concrétiser grâce à l'engagement du club de BERRE et remercie la Présidente Aurélie LEFOUR.

✓ **AG du Comité Régional**

L'appel à candidature a été lancé. (Salle avec micro pour 150 à 200 personnes, parking à proximité...)

Mr LAZARINI invite tous les membres du CA à trouver des pistes de financement et à les lui remonter pour organiser les RDV de négociations.

FIN DE SEANCE à 23H00

Le Secrétaire Général

SZYMCZAK Yoann

Le Président

LAZARINI Christian